

Fusions et regroupement possibles des écoles

Attention, toutes ces fusions ne seront pas réalisées.

En effet, elles ne deviendront effectives qu'après validation en conseil d'école et vote des conseils municipaux. Les écoles et les mairies ont jusqu'au 8 février pour faire parvenir les éléments du dossier à la DSDEN.

Fusions

Arras 1

- Arras, maternelle Céline Rouquié
- Arras, maternelle Suzanne Lacorre

Béthune 1 (documents reçus)

- Béthune, maternelle Jules Ferry
- Béthune, élémentaire Jules Ferry

Béthune 3 (documents reçus)

- Beuvry, élémentaire George Sand
- Beuvry, élémentaire Albert Camus

Béthune 4 (documents reçus)

- Cuinchy, maternelle
- Cuinchy, élémentaire

Bruay-La Buisnière

- Bruay-La Buisnière, maternelle Marmottan
- Bruay-La Buisnière, élémentaire Marmottan

Calais 1

- Guines, maternelle du centre
- Guines, élémentaire Warnault

Calais 2

- Calais, maternelle Gargarine
- Calais, primaire Mouchotte
- Sangatte, maternelle Les Petits Loups de Mer
- Sangatte, élémentaire Jules Ferry

Isbergues

- Racquinghem, maternelle
- Racquinghem, élémentaire Les Landes

Marquise REFUSE

- Wimereux, maternelle Eglantine
- Wimereux, élémentaire Pasteur

Saint-Omer 1 (documents reçus)

- Hallines, maternelle Jacques Brel maternelle 3451 P
- Hallines, élémentaire Jules Ferry élémentaire 2910 B

Saint-Omer 2 (documents reçus)

- Saint-Omer, élémentaire Edmond Michelet (fermeture de l'école)
- Saint-Omer, élémentaire Paul Bert

Regroupement

Avion

Regroupement des écoles maternelle Epinette et élémentaire Barbusse à Sallaumines :
déménagement de l'école maternelle Epinette dans les locaux de l'école élémentaire Barbusse.

Transformation

Béthune 3

Transformation de l'école maternelle Frédéric Chopin en école primaire :
la direction maternelle devient une direction élémentaire

Fermeture d'école

Hesdin

Bouin Plumoison, RPI n°150 : suite à la fermeture de classe élémentaire (route nationale), l'école ferme.

Marquise

Bazinghen, RPI n°101 : suite à la fermeture de classe élémentaire, l'école ferme.
Le RPI n°101 devient un RPC sur la commune d'Audinghen